Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502271-20251215-2025_105-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Montfort sur Meu

Commune de

Pleumeleuc

35137

Nombre de conseillers		
En exercice	:	23
Présents	:	19
Représentés	:	4
Votants	:	23

Registre des délibérations
Réunion du conseil municipal
15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de **PLEUMELEUC** s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la **présidence** de Monsieur Yannick FOUVILLE, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 9 décembre 2025
Date d'affichage de la convocation : 9 décembre 2025

Étaient présents :
M. FOUVILLE, Maire, M. LEDUC, Mme BÉTHUEL, M. RAMIREZ, Mme BEBIN, M. HEUZE adjoints, M. PERRIGAULT, Mme MULTON, M. AUFFRAY, M. PESCOSOLIDO, Mme CHEVANCE, Mme AUBAULT, Mme YOUBOU, M. MARIÉ, Mme JOALLAND, M. HERBRETEAU, Mme LE NABOUR, M. BOISSEL, M. MOUTON-PEROTIN.

Étaient représentés :
Mme GUIVARCH donne pouvoir à M. HEUZE
Mme PATRU donne pouvoir à M. FOUVILLE
Mme CHERRUET donne pouvoir à Mme BETHUEL
M. REHEL donne pouvoir à M. BOISSEL

Monsieur LEDUC a été désigné pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance.**

※ ※ ※

Délibération 2025-105- Marchés publics - Attribution du marché public portant sur la fourniture et installation d'un système de fermeture électronique

Monsieur Perrigault, indique que la commune doit prévoir la mise en place d'un système de contrôle d'accès pour le nouveau complexe sportif. En plus de ce bâtiment, il est nécessaire de moderniser ou équiper les bâtiments communaux d'un système de contrôle d'accès moderne et fiable. M. Perrigault souligne la pertinence de se doter du même système de contrôle pour l'ensemble du patrimoine bâti communal.

Afin de s'assurer d'obtenir des tarifs compétitifs, une consultation a été lancée le 01/08/2025 sur la plateforme Mégalis dans le cadre d'une procédure adaptée conformément au besoin estimé (< 90 000€ HT). Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande pour une durée d'un an, reconductible trois fois maximum, soit une période de 4 ans.
La date limite de remise des offres a été fixée au 12 septembre 2025 à 12h.

Une erreur matérielle a été commise dans la consultation, sans incidence sur l'égalité de traitement des candidats et la transparence de la procédure. En effet, les critères de sélection ont été fixés comme suit dans le cahier des charges :

- 50 % prix
- 25% Délai de fourniture

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502271-20251215-2025_105-DE

- 15 % Facilité d'utilisation

  Soit une notation sur 90

Les offres reçues ont ainsi été notées sur 90. Parmi les 3 offres reçues, il est proposé de retenir celle de la société KLOZ ACCES d'un montant prévisionnel de 47 265.98 € hors taxe, soit 56 719,18 € toutes taxes comprises. Elle comprend la fourniture du système de contrôle d'accès pour différents bâtiments de la commune, la pose du système, la mise en service, la formation et la maintenance associée.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **ATTRIBUER** le marché à la société KLOZ ACCES au prix indiqué ci-dessus
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Christophe LEDUC

Le Maire,
Yannick FOUVILLE